



Prise de position relative à l'acétaldéhyde

20.08.2009

de PET-Recycling Schweiz

Des consommateurs soucieux se posent toujours à nouveau la question de savoir si les bouteilles en PET font passer des substances nocives dans leur contenu (migration). En sa qualité d'organisation de collecte, PET-Recycling Schweiz observe cette thématique de très près. Le «Groupe spécialisé conformité du système» s'engage pour un circuit de recyclage sans problème et élabore depuis un certain nombre d'années déjà des recommandations pour les acteurs du marché.

En ce qui concerne la teneur en acétaldéhyde dans les bouteilles en PET, on peut dire les choses suivantes:

- » **L'acétaldéhyde AA (CH₃CHO, CAS 75-07-0) est un produit aromatique de fruits naturel.** Il est formé lors de processus du métabolisme, par exemple dans le corps humain ou lors de la fermentation alcoolique. Il est un composant naturel des fruits et légumes et on le trouve dans le vinaigre, dans les boissons alcoolisées et dans le café.
- » Dans les bouteilles en PET, de l'AA peut se former lors de la fabrication et lors du stockage des bouteilles. En Suisse comme dans l'Union européenne, le seuil de migration a été fixé à 6 mg/kg. **Jusqu'ici, les valeurs détectées se sont toujours situées largement en dessous des seuils légaux.** Le Laboratoire cantonal bernois s'est penché en 2006 sur la migration de l'AA des bouteilles en PET. Les examens ont en partie concerné des bouteilles en PET disponibles en Suisse. L'étude confirme que même sous l'influence d'une forte source de chaleur, «la migration d'acétaldéhyde des bouteilles en PET ne pose pas problème.» Ceci est confirmé par l'institut fédéral suisse pour les sciences et les technologies de l'eau (Eawag) ainsi que par l'Office fédéral allemand pour l'évaluation des risques (BfR).
- » **Le consommateur est toutefois capable de déceler la présence de traces infimes d'AA.** Dans le cas des sodas, le goût douceâtre-fruité ne frappe pas, contrairement à ce qui se passe avec les eaux minérales. Dans des cas isolés, des eaux minérales naturelles contiennent une valeur d'AA qui dépasse le seuil du goût (0.02-0.05mg/kg).

PET-Recycling Schweiz entretient des contacts permanents avec les acteurs responsables et elle se renseigne en continu sur les nouveaux acquis scientifiques. Le niveau de connaissances actuel permet de partir du principe que la teneur en AA des boissons ne représente aucun risque de santé et que le fait de boire des boissons tirées de bouteilles en PET ne pose aucun problème.

Informations complémentaires:

Jean-François Marty
 Direction Suisse Romande
 Tél. 021 653 36 91
 jfmarty@prs.ch

Concentration naturelle d'acétaldéhyde dans des substances alimentaires (mg/kg ou mg/l)	
Pain blanc	4.2 – 10
Poires	7
Tomates	0.2 – 9
Yoghourt	0.7 – 76
Jus de fruits	0.3 – 50
Bière	0.2 – 24
Vin rouge	7 – 116
Whisky	5.5 – 104
Vinaigre	20 - 1060

Sources:

www.gef.be.ch/site/fr/gef_kl_aktuell_mineralwasser_18102006.pdf
www.bfr.bund.de/cd/10007 (allemand)
www.efsa.europa.eu/EFSA/efsa_locale-1178620753816_1178689852831.htm